

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique Mélange N° CAS Mélange

Nom Commercial OSBORN SPRAY ADHESIVE 76240

Code du produit. 10-5716

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Adhesivo Producto

Utilisations Déconseillées Aucun

Identification de la société Osborn

2350 Salisbury Road

Richmond, Indiana 47374 USA

 Téléphone
 (765) 965-5333

 Fax
 (765) 935-0120

Email (personne compétente) <u>marketsupport@osborn.com</u>

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence: CHEMTREC 24 hr. 1-800-424-9300 / 1

(703) 527-3887 (Collect calls accepted)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR/WHIMIS 2015 / GHS Classification

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger

Mention(s) d'Avertissement

Mention(s) de Danger

Flam. Aerosol 1; Gaz liquéfié; Eye Irrit. 2; Skin Irrit. 2; Repr. 2; STOT SE 3; STOT RE 2; Asp. Tox. 1



DANGER

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Central Nervous System, Route:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



Conseil(s) de Prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Éviter de respirer les aérosols.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température

supérieure à 50 °C/122 °F.

Autres dangers

Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt. *	N° CAS	Classification des dangers		
Dimethyl ether	35 - 45	115-10-6	Flam. Gas 1; H220		
	33 - 43		Gaz liquéfié; H280		
			Flam. Liq. 2; H225		
		110-54-3	Asp. Tox. 1; H304		
n-Hexane	15 - 25		Repr. 2; H361		
II-nexalle	15 - 25		Skin Irrit. 2; H315		
			STOT SE 3; H336		
			STOT RE 2; H373		
			Flam. Liq. 2; H225		
Acetone	20 - 25	67-64-1	Eye Irrit. 2; H319		
			STOT SE 3; H336		
Non-hazardous resins, polymers, and other	< 15		Non classé comme dangereux pour l'utilisation		
additives	< 15		et le conditionnement.		

Autres informations - Aucun

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



Description des premiers secours

Inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la victime respire difficilement, la placer sous oxygène. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Contact avec la Peau

En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si l'irritation s'étend.

^{*} The exact percentage withheld as a trade secret.



Ingestion Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE

PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

L'aspiration de gouttelettes peut provoquer un œdème pulmonaire. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Movens d'extinction

-Moyens d'Extinction Appropriés Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre

chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

-Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Vapeur très inflammable (point d'éclair inférieur à 23°C).

Conseils aux pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au

frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Eliminer les sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les

yeux. Éviter de respirer les aérosols. Porter des gants de

protection/un équipement de protection des yeux. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et

dans les fosses et tranchées de travail.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer

dans un conteneur pour élimination ou récupération.

Référence à d'autres sections **Autres informations**

Aucun Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser le produit dans un endroit bien aéré seulement. Éviter de respirer les aérosols.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du

rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas

50 °C/ 122 °F. Conserver le récipient bien fermé.

-Matières incompatibles Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des

produits chimiques oxydants. Also avoid: acids, bases, reducing agents,

peroxides, amines, ammonia, chlorine and halogens.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Adhesivo Producto

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail



		(8 h TWA)		(VLE)		
		OEL	TLV	OEL	TLV	
SUBSTANCE.	N° CAS	(Canada)	(ACGIH)	(Canada)	(ACGIH)	Remarque:
Hexane	110-54-3	50 ppm	50 ppm*			*Skin
Acetone	67-64-1	1000 ppm	250 ppm		500 ppm	

Méthode de surveillance recommandée

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Protection respiratoire



Thermal hazards

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

NIOSH 1500 (hydrocarbons, B.P. 36 - 126 °C); NIOSH 1300 (Ketones I) .

Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.

Rien de connu

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Aérosol spray
Couleur.
Odeur Clear
Pleasant

Seuil Olfactif (ppm)

Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)

Non disponible
Non disponible

Point/intervalle d'ébullition [°C]:

Point d'Eclair (°C)

Taux d'Evaporation

Inflammabilité (solide, gaz)

Non disponible

Aérosol inflammable.

Intervalle de limites d'Explosivité 3.4% - 18% v/v (Dimethyl ether)

Pression de Vapeur (Pascal) 42.7 x 10⁴ (Dimethyl ether)

Densité de Vapeur (Air=1) 1.6 (Dimethyl ether)

Masse volumique (g/ml)Non disponibleSolubilité (Eau)Non disponibleSolubilité (Autre)Non disponibleCoefficient de Partage (n-Octanol/eau)Non disponible

Température d'Auto-Inflammabilité (°C)

Température de Décomposition (°C)

Viscosité Cinématique (cSt)

Propriétés explosives

Non disponible

Non disponible

Non Explosif.



Propriétés comburantes Non oxydant.

Autres informations Aucun

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique Stable.

Possibilité de réactions dangereuses Non attribué.

Conditions à éviter Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.

Matières incompatibles Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et

des produits chimiques oxydants. Also avoid: acids, bases, reducing

agents, peroxides, amines, ammonia, chlorine and halogens.

Produit(s) de décomposition dangereux Forms carbon oxides under fire conditions.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation, Contact avec la Peau, Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

Dimethyl ether (CAS# 115-10-6):

Toxicité aiguë Inhalation: LC50 : 164000 ppm (gas), 4-hr. rat

Irritation/CorrosivitéPeu probableSensibilisationPeu probableToxicité à dose répétéePeu probable

Cancérogénicité II est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

 Mutagénicité
 Peu probable

 Toxicité pour la reproduction
 Peu probable

n-Hexane (N° CAS 110-54-3):

Toxicité aiguë Orale: LD50 ≈16 g/kg-bw (Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.)

Cutanée: LD50 >2 g/kg-bw. rabbit

Inhalation: LC50 > 17600 mg/m3 (Vapeur), 24-hr. rat (Peut provoquer

somnolence ou vertiges.)

Irritation/Corrosivité Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer

dessèchement ou gerçures de la peau.

Sensibilisation Non sensibilisant pour la peau.

Toxicité à dose répétée LOAEL: 37973 mg/kg (101 days, oral, rat, CNS effects)

NOAEL: 1135 mg/kg (101 days, oral, rat, CNS effects)

NOAEC: 1760 mg/m3 (90 day, inhal., female mice, nasal lesions) LOAEC: 3000 ppm (12 hr a day for 16 weeks, inhal., rat, CNS effects

Cancérogénicité (Par analogie avec des produits

NOEL: 31736 mg/m3 (2 years, inhal. Oncogenic effects)

| NTP | IARC | ACGIH | OSHA | NIOSH | Non. |

Mutagénicité Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.

Toxicité pour la reproduction Des études sur des animaux ont montré que des expositions répétées

ont des effets indésirables sur le processus de reproduction.



Acetone (N° CAS 67-64-1):

Toxicité aiguë Orale LD50 = 5800 mg/kg (rat)

Cutanée LD50 >15800 mg/kg (lapin)

Inhalation CL50 76 mg/L (4 heure(s)) (rat) - L'inhalation de vapeurs

peut provoquer somnolence et vertiges.

Irritation / Corrosivité Provoque une sévère irritation des yeux. L'exposition répétée peut

provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

SensibilisationNon sensibilisant pour la peau.

Toxicité à dose répétée Orale NOAEL = 900 mg/kg/day (rat) (90-jours)

Inhalation NOAEL > 19,000 ppm (rat)

Cancérogénicité II est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

MutagénicitéNégatifToxicité pour la reproductionNégatifAutres informationsRien de connu.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Dimethyl ether (CAS# 115-10-6):

A court terme (calculated/estimated) LC50: 1783.04 mg/l (96 hr) (fish)

LC50: 755.549 mg/l (48hr) (aquatic invertebrates)

EC50: 154.917 mg/l (96 hr) (algae)

À long terme Non disponible.

n-Hexane (CAS# 110-54-3):

A court terme LC50 (96 heures): >1000 µg/L (Oryzias latipes)

LC50 (48 heures): 45 mmol/m3 (Daphnia magna, mortality)

EC50 (96 heures): 2.66% (C. pyreniodosa)

À long terme NOELR (28 jours) 2.8 mg/l (*Poissons*) QSAR

NOELR (21 jours): 4.88 mg/l (Daphnia magna) QSAR

NOEL (96 heures) 2.077 mg/l (Algae) QSAR

Acetone (N° CAS 67-64-1):

A court terme LC50 (96 heures): 5,540 mg/l (Pimephales promelas)

LC50 (96 heures): 8,300 mg/l (Pimephales promelas)
LC50 (48 heure(s)): 12,600 – 12,700 mg/l (Daphnia magna)
EC50 (14 d): 3,020 mg/l (Algae (Chlorella pyrenoidosa)

EC50 (15 min): 14,500 mg/l (Bacteria (Photobacterium

phosphoreum)

Non disponible.

À long terme Non disponible.

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulationNon disponible.Mobilité dans le solNon disponible.Résultats des évaluations PBT et vPvBNon disponible.Autres effets néfastesRien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.



SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien <u>(OACI/IATA)</u>
Numéro ONU	1950	1950	1950
Désignation officielle de transport	Aerosols, flammable	Aerosols, flammable	Aerosols, flammable
Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
Précautions particulières à prendre par	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
l'utilisateur			

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ce produit a été classé conformément à la section 12 de la CPR et le FDS contient toutes les informations exigées par la CPR.

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: August 11, 2016

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger

- H220: Gaz extrêmement inflammable.
- H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
- H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.